

Une lettre de Paul Thibaud

L'article de Jean-Paul Enthoven sur « l'Idéologie française » illustre la contagion du style Lévy chez ses admirateurs et imitateurs. Bernard-Henri Lévy, nous dit Enthoven, s'adresse « moins à notre entendement qu'à notre intime conviction ». En d'autres termes, cette littérature ne raisonne pas, ne questionne pas, elle réveille et glorifie des préjugés : « J'y reconnais mes dégoûts et mes instinctives répulsions », conclut Enthoven.

On s'étonne d'abord que la croisade en faveur de l'universalisme abstrait que dit mener B.-H. Lévy puisse être appuyée par un argument aussi subjectif et démagogique. En fait, cette défense de Lévy est un véritable pavé de l'ours. Elle révèle la contradiction qui rend cette œuvre inepte : prétendre au rang de juge suprême, d'universel discriminateur du bien et du mal et, en même temps, pratiquer les méthodes les plus floues et les plus complaisantes, cela ne peut donner qu'un monument d'égoïsme, de livres en forme de piédestal pour la statue de Bernard-Henri Lévy, la mise en scène d'une subjectivité qui prétend faire loi.

On aurait plutôt envie d'en rire si la référence à l'intime conviction, c'est-à-dire l'appel aux préjugés, n'éveillait des inquiétudes sérieuses. Sur l'intime conviction, sur les « instinctives répulsions », on a construit beaucoup d'erreurs policières et d'erreurs judiciaires. L'affaire Dreyfus est un exemple classique de la manière dont une intime conviction invente les « preuves » dont elle a besoin. Après tout, celui qui a fabriqué les « Protocoles des Sages de Sion » était peut-être « instinctivement » convaincu qu'il existait un projet juif d'empire universel. Peut-on lui reprocher — pourraient dire nos actuels critiques — d'avoir trop bien dramatisé cette thèse « polémique » et « stimulante ».

L'éloge publié dans « le Nouvel Observateur » du livre de Lévy ouvre sur quelque chose d'assez sinistre : un monde où ni la preuve ni le débat n'auraient cours, où des traditions intellectuelles entières (la tradition catholique et la tradition libérale, par exemple) seraient, au nom du « dégoût » qu'on en éprouve, considérées comme des « ordures » à « laver », pour reprendre les mots de B.-H. Lévy. Et cela tout en s'affirmant antifasciste mais selon une démarche qui relève, en fait, du fascisme retourné. Le fascisme, c'est en effet « l'intime conviction » quand elle s'érige en règle, quand par exemple elle bouscule les méthodes qui ont fait l'humanité et la dignité de la république des lettres : l'exactitude historique, la rigueur philosophique, l'exigence morale du pamphlétaire...

PAUL THIBAUD
directeur d' « Esprit ».

[Paul Thibaud serait-il lui-même justiciable des reproches qu'il adresse à Bernard-Henri Lévy ? Car enfin : où a-t-il bien pu lire que mon article faisait l'éloge de « l'intime conviction » ? J'y soulignais, au contraire, que cette procédure, faiblement démonstrative, était d'un usage inhabituel dans le débat d'idées. J'y précisais encore — ni pour m'en réjouir ni pour le déplorer — que cet appel à « l'intime conviction » était la marque très singulière des essais de Bernard-Henri Lévy, de son style, de ses excès. Pourquoi me reprocher d'ériger en modèle de rigueur ce que je décrivais, au contraire, chez l'auteur de « l'Idéologie française », comme une concession à l'humeur ?

Si, par ailleurs, j'avoue reconnaître dans la France de Doriot, de Pétain, de Marchais et d'un certain catholicisme social quelques-unes de mes « instinctives répulsions », c'est mon affaire. Je le pense et je l'écris. Le directeur de la revue « Esprit » devrait savoir qu'il est honnête, pour un critique, de dire — selon l'expression d'autrefois — d'où il parle.

Les querelles truquées qui se déchainent après chaque livre de Bernard-Henri Lévy ne gagneraient-elles pas en franchise et en clarté si chacun consentait à nommer vraiment l'enseigne de la hantise qu'il défend ? — J.-P. E.]